L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 MAI 1857.

Imprimé et publié par
F. WEISSE & Co.,
NOUS LES PROPRIETAIRES:
WEISSE, N. DUFOUR,
VERGER, S. HARBY.

[illegible] rue No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI, 23 MAI 1857.

Abonnés à la semaine.

[illegible] de l'ABEILLE sont autorisés [illegible] abonnements [illegible] à la semaine [illegible] de 20 CENTS pour les six [illegible] payera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] à la Bourse St. Louis—10 [illegible] 20 Do [illegible] bonne cuisinière.

[illegible] en l'Arcade de [illegible] avec jardins [illegible] arbustes, arbrisseaux [illegible] 20 Terres dans [illegible] succession J. M. E.

[illegible] à l'Arcade de [illegible] paroisse de [illegible]

[illegible] à la Bourse St Louis [illegible]

[illegible] heures [illegible] hotel [illegible]

[illegible] en son magasin

[illegible] en la Bourse St [illegible] à leur magasin [illegible] étrangères et

[illegible]

[illegible] l'Arcade [illegible] Jefferson.

[illegible]

[illegible]

Notre feuilleton.

[illegible] JEUNE ALLEMA[illegible] nous com[illegible] de la VIEILLE FILLE, cet [illegible] M. A. DE GONDRECOURT, [illegible] de succès [illegible] campagne [illegible] de leur don[illegible] DE PARIS. Nous [illegible] l'auteur, [illegible] publication

Surintendant des élections.

[illegible]

Bulletin Européen.

[illegible]

---

article de garantie puisse compromettre l'indépendance absolue du canton de Neuchâtel.

Le conseil a autorisé, à l'unanimité, la signature du traité.

Deux membres ont proposé de soumettre dès à présent la question à l'assemblée fédérale avec un préavis favorable.

La *Suisse* annonce comme probable l'acceptation par le conseil fédéral du projet d'arrangement pour l'affaire de Neuchâtel. "Aussitôt que cela aura eu lieu, dit ce journal, M. Kern repartira pour Paris, et la conférence s'empressera de terminer sa tâche par la signature du traité d'arrangement, pour la ratification duquel l'assemblée fédérale ne tardera pas à être convoquée. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont eu une entrevue avec le président du conseil fédéral, et ont vivement recommandé l'acceptation du projet d'arrangement."

On considère comme certain que les deux grandes puissances allemandes ont consenti à accorder, sur la demande du gouvernement danois, un nouveau délai à ce dernier, afin de donner au roi de Danemarck le temps de reconstituer son cabinet, et de se prononcer sur la réunion des Etats provinciaux du Holstein-Lauenbourg, en vue du vote de la Constitution.

L'*Opinione* de Turin, du 26 avril, annonce que le sénat piémontais a approuvé, sans aucune discussion, le projet de loi pour les fortifications d'Alexandrie. Sur 53 votans, on en a compté 45 favorables au projet et 8 contraires.

Un décret royal, publié dans la *Gazette de Madrid*, du 25 avril, a nommé président du sénat espagnol pour la prochaine législature, M. Manuel de la Pezuela, marquis de Viluma, et vice-présidens: MM. Pedro Colon, duc de Veragua; le lieutenant général Francisco Javier Maria Giron, duc de Ahumada; Joaquin José Casaus, fiscal du tribunal suprême de Justice; et Francisco de Zorja de Bazan y Silva, marquis de Santa-Cruz.

On lit dans la *Epoca*, du 23 avril:

"Les cortès seront ouvertes dans huit jours par commission royale. Le duc de Valence lira le discours du trône que l'état de santé de la reine ne lui permettra pas de prononcer elle-même. Le congrès procédera le lendemain à l'installation de son bureau provisoire qui, suivant toutes les probabilités, sera le bureau définitif de la chambre populaire. Le ministère compte proposer la candidature de M. Martinez de la Rosa pour la présidence du congrès, et sans doute cette candidature sera acceptée et appuyée par une immense majorité. La lutte sérieuse entre les fractions de la chambre ne s'engagera que sur l'élection du vice-président. Ce ne sera que vers la mi mai que le congrès entrera dans les débats soulevés par des questions d'importance majeure. Dès le début de la session, le sénat présentera de l'intérêt, à cause de quelques propositions affectant sa constitution même et qui doivent être faites."

Nous lisons dans un article du *Times* sur la réforme parlementaire, dont il a été beaucoup question pendant les récentes élections:

"Selon nous, aucun bill de réforme ne satisfera le peuple s'il n'enlève pas la franchise électorale à bon nombre de petits bourgs; s'il ne donne pas de nouveaux représentants, à la métropole et à d'autres districts populeux, et s'il ne renouvelle pas en quelque sorte la substance des corps électoraux des comtés purement agricoles. Ces exigences ne sauraient faire question. Le sens commun veut qu'on y fasse droit; il y aurait de la témérité à la refuser. Il reste du temps pour examiner toutes les demandes et obvier à toutes les difficultés d'ici à février prochain. Mais il faut que la chose soit faite par le ministère, s'il veut qu'on le laisse en repos pendant la session de 1858."

On lit dans *le Pays*:

"Notre correspondance particulière de Chine nous apprend que la situation des affaires n'avait pas éprouvé d'amélioration; les mandarins continuaient, par leurs proclamations, à exciter le fanatisme et les instincts misérables des populations.

"Le 8 mars, le mandarin gouverneur de Whampoa avait condamné à mort trois négociants chinois accusés d'avoir, malgré sa défense, entretenu des relations commerciales avec les Anglais.

"Le 1er, l'aviso à vapeur *le Marceau* avait mouillé sur rade à Hong-Kong, venant de Tourane, où il avait conduit M. de Montigny chargé, de la part du gouvernement français, d'une mission particulière en Cochinchine.

"La frégate amirale *la Virginie* était, à la date des dernières nouvelles, en tournée dans les différents ports du Céleste-Empire."

Havane.

Le steamer *Cahawba*, arrivé hier de New-York et de la Havane, nous a apporté des journaux de cette dernière ville jusqu'au 19 courant.

Le stock du sucre à la Havane est de 210,000 caisses, et à Matanzas de 80,000. Les prix n'ont pas varié. Les mélasses sont en demande, mais les prix sont si élevés que les spéculateurs ont été obligés de se retirer du marché. Le change est le même qu'au dernier arrivage. Rien de nouveau à la Havane: on continue à s'y occuper de spéculations.

NASSAU.—Les journaux de Charleston renferment des nouvelles de Nassau. La législature des Barbades a voté une subvention annuelle de 2,500 livres sterling pour l'immersion d'un cable électrique entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Le cable reliera entre elles les Antilles et se rattacherait au grand télégraphe sous-marin entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

RECOLTES.—L'*Organe Central* nous donne d'assez tristes nouvelles de la récolte de coton dans la paroisse des Avoyelles. Le plant meurt en sortant de terre, et la rareté des graines rend difficiles de nouveaux ensemencements. Le maïs, après avoir beaucoup souffert, a repris une belle apparence, mais on ne s'attend néanmoins qu'à une demi-récolte. En revanche, la canne est très belle et les planteurs fondent sur elles de légitimes espérances.

LA RECOLTE DE BLE.—Nous lisons le *Journal de l'Illinois*:

Les opinions sont très partagées sur les espérances que donne la récolte de blé, cette année. Il est vrai que dans cette région, et dans quelques autres, les blés d'automne ont été en grande partie détruits par la gelée; mais nous ne pensons pas qu'il faille pour cela faire des prédictions pour l'avenir aussi tristes que certaines personnes en font.—D'immenses étendues de terre ont été semées ce printemps, et le blé semé pousse admirablement. Les fermiers continuent à labourer les champs qui avaient été semés l'automne dernier, et les ensemencent de nouveau. A moins que la saison ne soit plus mauvaise qu'elle ne doit l'être suivant le cours ordinaire des choses, on peut calculer que la récolte de blé de cette année excédera celle de 1856, d'au moins vingt-cinq par cent.

COLLEGE DE ST-VINCENT.—Le Rév. O'KEEFE, trésorier du collège St-Vincent, au cap Girardeau, Missouri, partira de notre ville mardi, le 26 courant, à bord du *Falls City*. Il se chargera des enfans que les familles voudront bien lui confier. On peut voir M. O'Keefe à l'Archevêché.

OPERA ITALIEN.—Ce soir, au théâtre de la Gaîté, le *Trovatore*, avec Tiberini, Vestvali, Carant et Corradi-Setti. C'est la dernière représentation de la troupe italienne, et nous nous attendons conséquemment à voir la foule envahir toutes les parties de la salle.

Vignobles.

On lit dans le *Moniteur vinicole*:

"Il règne depuis quelques jours un froid assez vif, et qu'on trouve d'autant plus rigoureux qu'on avait momentanément joui d'une température exceptionnelle.

"Ce brusque refroidissement répand de vives alarmes dans nos vignobles. Toutefois nous sommes heureux d'annoncer qu'aucun cas sérieux de gelée ne nous a été signalé; ceci s'explique d'ailleurs par la continuité du temps couvert et l'absence complète de soleil.

"On parle de quelques symptômes d'*oidium*, notamment dans certains cantons du Bordelais; mais comme on s'est enfin généralement décidé à pratiquer le souffrage, il n'y a pas à s'inquiéter.

"On comprend sans peine que, dans de pareilles circonstances, il ne s'opère pas de baisse dans les prix des vins, qui restent toujours fort recherchés. D'importans arrivages continuent d'avoir lieu à Bercy et à l'Entrepôt, particulièrement dans les qualités ordinaires."

—Nous lisons dans le *Napoléonien* de Troyes (27 avril):

"Des cultivateurs arrivés ce matin de St-Mards, Maraye et Aix-en-Othe, nous donnent sur les effets produits par le refroidissement de la température des renseignements qui sont parfaitement de nature à faire cesser les craintes qu'on ceavait pu concevoir ici. Ces dernières gelées n'ont fait que peu de mal aux vignes, aux arbres fruitiers, aussi bien dans les plaines que sur les hauteurs. Telles qu'elles se sont produites encore hier, ces gelées porteraient de très grands préjudices si elles avaient lieu dans la première quinzaine de mai. Mais aujourd'hui la vigne n'a encore poussé que son premier bourgeon, et on sait que ce n'est que sur le second que l'effet du froid est irrémédiable.

"Ajoutons que nos vignobles donnent cette année les plus belles espérances. Les nouvelles qui nous viennent des points principaux de la Champagne sont excellentes."

Les nouvelles du Beaujolais, sans être tout à-fait aussi favorables, ne sont cependant pas alarmantes; mais la *Constitution* journal d'Auxerre, dit que le vignoble a beaucoup souffert, et compare le dommage à celui qu'il a éprouvé l'année dernière.

"D'après les nouvelles qui nous sont parvenues jusqu'à présent des autres points du département, ajoute ce journal, les vignobles voisins n'auraient pas autant souffert que l'auxerrois. Il paraît que la gelée n'a fait que peu de mal dans les vignes de Jussy, Coulanges-la-Vineuse et Vincelottes. Le territoire de Cravant aurait été le plus maltraité. Irancy a, dit-on, presque échappé au désastre.

"Nous avons des nouvelles de samedi de Chablis et du Tonnerrois. A cette date on n'avait pas remarqué que la gelée eût causé de grands dégâts dans ces contrées. Il faut espérer que la journée du lendemain n'aura rien changé à cette situation."

Il en serait de même dans la Côte-d'Or. L'*Union bourguignonne* dit, à la date du 26, que rien n'est encore venu justifier les alarmes causées par le refroidissement de la température.

Dépêches Télégraphiques,
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Explosion.

Cambridge, Mass. 22—Aujourd'hui, en cette ville, une explosion a eu lieu dans les travaux pyrotechniques de Hovey & Co.; une personne a été tuée; une partie de la maison a été détruite.

Kansas.

Boston, 23—La Chambre des Représentans a refusé, sur l'opinion de la Cour Suprême, le contingent d'allocations demandé par le Kansas.

Le Vanderbilt.

New-York, 22 mai—Quand le steamer Vanderbilt a été rencontré, il avait fait 1460 milles en quatre jours; dans ces conditions de vitesse, il ferait son voyage en neuf jours.

Fuite de prisonniers.

Madison, Ind., 22 mai—Back McKinney, convaincu de meurtre, et cinq autres détenus se sont échappés, la nuit dernière, de la prison de cette ville; aucun encore n'a été repris.

Assemblée des Presbytériens du Sud.

Lexington, Ky.—L'assemblée a reçu un avis du Séminaire théologique; sa première session se tiendra à la Nouvelle-Orléans.

Ouverture de chemin de fer.

Memphis, 22 mai—Un grand nombre de nos concitoyens sont partis hier, de Memphis, pour Charleston, afin d'assister à l'ouverture du chemin de fer devant unir le Mississipi à l'Atlantique.

Le Suscarora.

New-York, 22 mai—Une lettre, écrite par les consignataires du Suscarora, dit que ce navire a débarqué ses passagers à Liverpool; il n'avait point de voie d'eau et ne se ressentait que légèrement de sa rencontre avec l'Andrew Foster, dans le canal britannique.

Marchés de l'intérieur.

St Louis, 22 mai, 6 heures P. M.—Farine, ferme, à $6 50, 6 75; blé blanc, $1 80; maïs mêlé, de 82 à 84c., jaune, 86c., blanc 88; avoine, de 75 à 78c.; chanvre, $1 25, $1 35.

New-York, 22 mai, 6 h. P. M.—Coton, ferme: Nouvelle-Orléans, midling, 14 1/8; farine du Sud, de $7 50 à $8; blé blanc, de $1 80 à 1 90; maïs, ferme; porc dito; café 10 1/4 pour bonne qualité, $16 pour prime Rio; sucre, actif; riz de 4 1/4 à 5 3/8c.; fret inactif; stocks languissans.

Cincinnati, 22 mai, 6 heures P. M.—Farine, sans changement; porc: épaules, 9c. platscôtés ribbed, 11c.; bacon, de 10 1/4 à 10 1/2; whiskey, 30; maïs, 80c; avoine, en baisse; blé rouge, $1 55; blé blanc, $1 70.

Rivières.

Memphis, 22 mai—Le Peter Sellon et le Frisbee sont passés aujourd'hui descendant le fleuve, tandis que le Baltic le remontait.—La rivière a baissé de 8 pouces depuis 8 heures A. M.

Vicksburg, 22 mai—Le Nashville est passé, descendant, à 11 heures, ce matin, et le Princess, ce soir, à 5 heures.

CHRONIQUE LOCALE.

Hôpital de Charité.—Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée hier, 22 du courant, à 6 heures du soir:

Admis	135
Renvoyés guéris	119
Morts	5
Malades en traitement	482

Les Cours.—A la Cour du Commissaire Lusher, J. W. Hinckley, capitaine de la goëlette *Louise Mc Lane* et J. B. Lanusca, qui l'avait affrétée, ont été envoyés devant la Cour de District des Etats-Unis. La goëlette devait, dit l'affidavit, se rendre sur la côte d'Afrique pour faire la traite des nègres. Le tribunal a acquitté les passagers et l'équipage, parce qu'il n'a pas été prouvé qu'ils eussent connaissance du projet.—Les témoignages ont établi qu'il y avait dans la cale 100 barriques pouvant contenir 100,000 gallons d'eau; que Lanusca avait affrété la goëlette de Hinckley, moyennant $4000, pour un voyage sur les côtes d'Afrique; qu'il avait des livres, des papiers, etc., de navigation qui étaient de nature à éveiller les soupçons.—M. J. P. Benjamin était chargé de la défense—M. Clack, avocat de district, représentait le gouvernement.

—A la Sixième Cour de District, l'affaire "Antonio Carrano et Joseppe Lanfranco contre la ville de la Nlle-Orléans a été plaidée devant un jury qui a donné gain de cause aux demandeurs. Le premier réclamait $450 00 et le second $745, valeur de fruits, etc, que leur firent perdre, dans la nuit du 2 juin 1856, des perturbateurs qu'ils n'avaient pas provoqués. Des comptes distincts accompagnaient la pétition. Le jury a alloué $300 à Carrano, et $500 à Lanfranco. La ville devra acquitter les frais. M. C. Dufour représentait les demandeurs. M. Michel défendait la corporation.

Cour du recorder Stith.—Jacob Herman est accusé d'avoir gardé seize piastres, produit de la vente du pain que lui avait confié J. J. Daniels, boulanger, encoignure Clio et Franklin.—Instruction fixée au 3 du mois prochain.

Les prévenus dont les noms suivent ont été envoyés devant la Première Cour de District: John Blake, pour avoir violemment assailli David Power; A. O'Neil, pour avoir battu Catherine Isdenberger; Thomas McGovern et Westley Weaver, pour avoir assailli Ellen Mahoney à main armée et avoir brisé ses meubles; Henry Powers, de l'équipage du *Falls City*, pour avoir volé un baril de farine et des jambons sur ce bateau.

Emile, dit Jean Joseph h. c. l. a été conduit devant le recorder à la demande de Geo. Lucius J. Peck, qui l'accuse d'être entré dans sa chambre, rue du Canal, dans la nuit du 20 courant, et d'avoir enlevé de sa valise $350 en billets de banques du Tennessee, $220 en billets de banques de cet Etat, $7 70 en or, un billet de $250 tiré par S. A. Hamer. Emile a été arrêté dans la chambre d'une autre pension, au troisième étage; il a tenté de vains efforts pour s'enfuir.—En prison, faute d'un cautionnement de $2000. L'interrogatoire aura lieu bientôt.

Cour du Recorder Fabre.—George Kent, rue Gallatin, a été condamné à cinquante piastres d'amende pour avoir violé l'ordonnance, relativement aux femmes de mauvaises mœurs.

Ann et Owen Maide ont dû acquitter une amende pour avoir assailli Mme Lafaux rue Roman.

Le recorder a acquitté les personnes suivantes: R. H. Leach, que J. B. Lockwood accusait d'avoir volé une caisse de marchandises à bord de la goëlette Le Coq; Miss Ta... accusée d'assaut et batterie par Emma Clifton.

Cour du Recorder Solomon.—Wm Canton a été envoyé devant la Première Cour de District pour répondre à l'accusation d'avoir assailli Eliza Markey et Suzanne Hart.

Alexander Aluke et une douzaine d'autres ont été condamnés chacun à une amende de cinq piastres. L'officier Brooks les accuse de s'être battus dans une maison de la rue Moreau et d'avoir troublé la paix.

Affaire de viol.—Barney Fox, Thomas Courey et Peter McMullen, trois de ceux que Mme Catherine Cleeve, rue Julie, accuse d'avoir commis un viol sur sa personne, mercredi dernier, entre minuit et une heure, ont comparu hier devant le recorder Stith. Mme Cleeve a déclaré que McMullen était entré chez elle trois nuits de suite, par la fenêtre; qu'il s'était même une fois montré beaucoup plus entreprenant, et que son mari s'étant éveillé, McMullen avait disparu, qu'elle ne pouvait dire positivement lequel des accusés était le coupable, parce qu'ils avaient éteint les lumières en entrant, mais que Fox est celui qui se tenait à la porte pour l'empêcher de sortir.

Mme Mary Harvey, sur qui les misérables ont commis une tentative semblable à la même heure et au même jour il, déclare que Fox, Courey, McMullen (elle les a tous désignés en prison) et un autre individu qu'elle ne connaît pas, l'emmenèrent de force dans un [illegible] de voisinage; que Fox tenait un poignard levé sur elle, tandis que McMullen essayait vainement de mettre son exécrable projet à exécution.

Les accusés resteront en prison jusqu'à samedi prochain, jour fixé pour l'interrogatoire. Il est à espérer que les autres coupables seront arrêtés dans l'intervalle.

Arrestations.—David Rugat et Martin McHenry sont accusés d'avoir commis un vol à bord du navire Cora. Ils ont été arrêtés.

Un esclave de M. Martinez a reçu un coup de poignard. La police a arrêté l'esclave Théophile qu'un affidavit accuse de complicité.

La police a arrêté Frank Cohery et Thomas Brown qui essayaient de débarrasser un homme ivre de son argent.

Incendie.—Une cuisine et un pigeonnier situés sur le Chemin du Bayou et appartenant à M. A. Lombard ont brûlé, hier, entre midi et une heure.

LE GRAND-DUC CONSTANTIN ET LE GENERAL TOTLEBEN.—Nous empruntons à la *Gazette du Midi* les portraits tracés *de visu* par un correspondant, durant une visite à l'arsenal de Toulon:

"Le grand-duc est un jeune homme de trente ans environ, les cheveux un peu plus foncés que les favoris et les moustaches qui sont d'un blond extrême, le nez effilé, le teint pâle et distingué, la bouche fine, le front plus large que haut, mais d'un galbe très pur. Le grand duc porte des lunettes ou un binocle. Je dois avouer que cela lui sied fort bien, et que ses yeux, quand ils sont découverts, déparent presque le visage, tant il portent le caractère de la myopie.

"Le grand duc est de taille moyenne, svelte, élancé, ayant la démarche aisée plutôt que ferme, et trahissant pourtant dans tout son ensemble une certaine énergie exempte de hauteur et rehaussée par la façon toute militaire dont le prince porte son costume, qui, d'ailleurs, est assez simple.

"Le général Totleben, ce personnage devenu historique, et à bon droit, sans avoir rien d'aristocratique dans sa personne, a une physionomie très caractérisée, et représente un type tout militaire. Il a le front moyen, quelque peu dénudé et renfermé entre des tempes à saillie musculeuse et énergique. La partie supérieure du visage représente le type slave dans toute sa primitive énergie, tandis que la partie inférieure, les coins de la bouche et le menton allongé au lieu d'être rond, se rattachent à la race germaine.

"Le général est de taille haute; il a les épaules carrées et les mains larges; mais il montre dans toute sa personne un cachet de force et de résolution concentrée, qui répondent parfaitement à l'idée que l'on se fait du défenseur de Sébastopol. C'est un homme de quarante à quarante-cinq ans tout au plus."

Le correspondant rapporte ainsi un petit incident auquel il a été fait allusion:

"A propos du trophée de Sébastopol que l'on avait cru devoir couvrir pour ménager les susceptibilités russes, on cite un mot heureux du grand-duc: "Qu'est-ce que ceci? dit le prince en apercevant cette masse couverte de toile?—Monseigneur, c'est un trophée, lui répondit-on avec une certaine hésitation. —Ah! un trophée.... et d'où? de Russie, peut-être.—Oui, prince.—Nous avons aussi les nôtres, reprit-il en souriant, mais nous leur donnons plus d'air."

CHINE.

Le *China-Mail* du 26 février donne les détails suivans touchant le meurtre des passagers à bord du vapeur *Queen*:

"Le vapeur de rivière le *Queen* est tombé au pouvoir de l'équipage et des passagers chinois, grâce à la négligence des propriétaires et du capitaine de ce navire, qui était mal armé et mal commandé. Le capitaine a payé cette faute de sa vie; mais en même temps il a sacrifié la vie de ses passagers [illegible] une importante cargaison [illegible]

"Le capitaine du *Queen* et les deux Anglais [illegible] à table en compagnie d'un passager nommé Samuel Cleverly. Il n'était resté sur le pont que l'homme placé au gouvernail, et, parmi, la caisse renfermant les armes était [illegible] à la disposition des Chinois, qui [illegible] l'arme [illegible] [illegible] Que devint l'homme du gouvernail? on ne le sait; mais la caisse du gouvernail fut retrouvée [illegible] [illegible] Portugais [illegible] Le capitaine fut atteint à la tête, et [illegible] dans la mer. On n'en a plus [illegible] [illegible] Les deux [illegible] [illegible] faits parfois Chinois; les Portugais se cachèrent sous les tables. M. Cleverly, qui avait

reçu une balle à la jambe, déploya un rare courage. Bien que gravement blessé, il s'arma d'un revolver, et il parvint à tenir les sauvages à distance pendant près de vingt minutes, et quand ils entrèrent dans la cabine où il était, il en abattit deux à ses pieds. Voyant qu'il lui était impossible de résister, il se débarrassa de ses vêtements, et se jeta à la mer, où il resta une heure et demie, et où il eut le bonheur d'être recueilli par une lorcha qui faisait voile pour Macao. M. Cleverly devra probablement être amputé, mais on espère pouvoir sauver ses jours.

"Le *Queen* avait à bord cent vingt caisses d'opium, en outre d'autres marchandises."

Le *Daily-News* emprunte au *Straits-Times* du 22 mars, le récit du massacre commis à Sarawack par les Chinois. Ces détails ont été fournis par le schooner *Good-Luck*, arrivé à la date du 10 mars:

"Des rumeurs avaient circulé au sujet d'une résolution prise par les Kungsi de résister à l'autorité du gouvernement local, et celui-ci n'avait tenu aucun compte de ces bruits. Cependant, à la date du 17 février dernier, un attroupement de deux cents Chinois, ayant descendu la rivière, vint résolument attaquer, à minuit, la demeure des autorités. Deux forts qui contenaient une faible garnison de douze hommes tombèrent bientôt entre les mains des Chinois. La résidence de sir James Brooke fut alors attaquée, ainsi que la maison de M. Crookshank, le magistrat, et celle de M. Middleton, aussi membre du gouvernement. La surprise et la consternation étaient si grandes, et les mesures d'attaque avaient été si bien prises, que les Européens furent dépourvus de tout moyen de communication. Pendant que les Chinois faisaient le siége de sa maison, sir James Brooke parvint à s'échapper et à gagner un village malais où plusieurs Européens réussirent aussi à se rendre. S'étant rendus maîtres de la maison de sir James, les assaillans mirent à mort M. Nicolas, jeune homme plein d'avenir, qui était depuis plusieurs mois l'hôte du gouverneur. Après avoir fait main-basse sur tous les effets de quelque valeur qu'ils purent trouver, ces sauvages mirent le feu à la maison. A l'attaque de la maison de M. Crookshank, ils éprouvèrent plus de résistance; mais enfin ils s'en emparèrent, et, par bonheur, M. Crookshank et sa jeune femme, bien que grièvement blessés, parvinrent à s'échapper. Ces deux maisons furent livrées aux flammes, ainsi que celle de M. Middleton dont deux enfans périrent dans l'incendie allumé par ces sauvages. M. Wellington, employé au service de la compagnie de Bornéo, fut massacré et sa tête séparée du tronc. Le trésor du gouvernement fut pillé, et ce trésor était considérable, car les Européens y avaient tous déposé leur argent, comme dans le lieu le plus sûr.

"La cause de cette levée de boucliers est attribuée à des mesures rigoureuses qu'avait adoptées sir James Brooke, pour réprimer la contrebande de l'opium. Des négociations furent ouvertes le lendemain avec les Chinois qui déclaraient n'avoir aucune intention hostile contre qui que ce soit qui ne faisait point partie du gouvernement, et il fut convenu qu'ils se retireraient sans être molestés par les Malais, et en emportant leur butin. En effet ils se mirent immédiatement en devoir de remonter la rivière avec leurs bateaux.

"D'après une lettre écrite plus tard par sir James Brooke lui-même, on a appris que des forces considérables avaient été dirigées contre les Chinois; on était parvenu à les atteindre et l'on en avait fait un grand massacre."

Soieries.

Un grand mouvement vient de s'opérer à Lyon sur les soies. Le *Salut public* de lundi en parle en ces termes:

"Le calme qui persistait depuis tantôt quatre à six semaines a été rompu, depuis le 22, par un mouvement insolite dans nos marchés. A dater de ce jour, les achats se sont multipliés; commencés par des maisons du Midi qui ont acheté un certain nombre de ballots, principalement en filatures du 1er au 2e ordre, quelques spéculateurs de notre place ont suivi ce mouvement, et nos fabricans aidant, la condition a enregistré, dans ces trois dernières journées, des chiffres importans, soit près de 800 numéros, donnant un poids d'environ 55,000 kil. Pendant la journée du 24 seulement, le nombre des ballots a atteint 375. Une maison de notre place y est comprise pour 125 ballots de grege de Bengale, vendue à 108 fr. le kil. Beaucoup d'autres soies asiatiques de la même provenance et de la Chine ont fait partie de ces grandes ventes. Il a été également acheté de fortes parties d'organsin en ouvraisons françaises, ainsi que des trames d'Italie et de pays.

"Ces achats pourraient faire supposer des commissions pour l'Angleterre; il n'en est malheureusement pas ainsi: des appréhensions sur la récolte ont seules entraîné les acheteurs du Midi, dont nos maisons ont, au début, promptement suivi l'exemple. Telle est, croyons-nous, la vraie cause de ce mouvement inattendu.

"Quoi qu'il en soit, les nouvelles que l'on reçoit chaque jour des pays producteurs, sont, en somme, satisfaisantes: bonnes pour Naples et pays limitrophes, incertaines, et surtout très contradictoires, pour l'Espagne, et, à propos de ce dernier pays, nous dirons, en passant, qu'à notre avis on a tort d'accorder tant d'importance aux résultats séricoles de cette Péninsule, où le climat est bien différent du nôtre, où par conséquent la végétation est beaucoup plus précoce et ne peut rien indiquer sur l'avenir de nos récoltes *cocomiers*.

"Les lettres de la Haute-Italie ne font pas encore mention ue la marche de l'éducation, les éclosions n'y étant pas encore commencées.

"On écrit de plusieurs points de notre Midi, que l'éclosion trop hâtive des graines avait vivement contrarié les éducateurs; mais, comme nous l'avons dit il y a peu de jours, on a pu facilement se remplacer, les provisions en graines étant encore très fortes; on constate, par contre, que ces nouveaux achats ont ramené des cours plus élevés sur cette précieuse semence.

"Jusqu'à ce moment, l'effet produit sur les cours a été de 3 fr. par kilogr. d'augmentation."

Le Sommeil.

Une des causes qui attirent l'intérêt sur la question du sommeil, c'est précisément l'obscurité qui enveloppe ce mode de notre existence. On se persuade qu'en soulevant le voile qui dérobe les lois secrètes du sommeil, on pénétrera du même coup dans le sanctuaire intime de notre organisation, et on surprendra sur le fait l'action sourde et profonde de nos organes remuant et agitant tout notre être, et recevant à leur tour l'influence immédiate de l'âme. Et qui se plaindrait de cet attrait de l'esprit humain pour l'inconnu, puisque l'humanité lui doit ses plus précieuses conquêtes? Le sommeil a toutes les apparences du mystère. Au fond, cependant, c'est un phénomène normal et naturel comme la veille. Pour le connaître, il faut lui appliquer rigoureusement l'observation et l'analyse. N'est-il pas évident, en outre, que le sommeil, état de l'âme qui alterne avec la veille, doit, bien étudié et bien connu, jeter une lumière puissante sur la nature et les divers modes d'activité du principe pensant? C'est ainsi qu'en physique les phénomènes les plus contraires servent à mieux connaître une même loi de la nature. Les anomalies apparentes sont des moyens de contrôle rigoureux qu'il faut soigneusement analyser, de véritables expérimentations fournies par la nature elle-même.

Un assez grand nombre de philosophes et de médecins se sont occupés de cette question. Aristote, Leibnitz, Formey, Maine de Biran, le docteur Bertrand, Moreau de la Sarthe et bien d'autres, ont écrit sur ce sujet des pages pleines d'intérêt, et présenté des observations éminemment instructives. M. Lelut, dont les remarquables travaux sur la phrénologie et les rapports du physique et du moral de l'homme attestent une critique aussi ferme que juste, est peut-être le savant qui a le mieux éclairci la question. Mais qui n'a lu les pages admirables où M. Jouffroy montrait avec une lumière surabondante l'activité de l'âme survivant au sommeil, et résistant à l'empire fatal de l'organisme? Malheureusement M. Jouffroy n'a laissé sur ce sujet qu'un fragment. C'est le sillon lumineux de l'éclair: ce n'est pas une démonstration.

Selon un auteur, les impressions du monde extérieur, dans l'état de veille, fatiguent nos sens; et s'il n'y avait des intermittences, nous brouillerions toutes choses. L'action perceptive de la vue, de l'ouïe, du tact et de l'odorat, dure jusqu'à ce que l'image soit nette, le son clair et précis, en un mot jusqu'à ce que la sensation soit distinctement aperçue par l'âme. Mais alors les organes sont fatigués. De là la nécessité d'un repos qui procure le sommeil auquel invitent et la lassitude que nous ressentons, et le silence de la nuit qui anéantit une foule de perceptions.

Mais ce sommeil n'est point absolu. On ne sait où il commence, ni où finit la veille. A peine, dit Bichat, dormons-nous deux fois de suite de la même manière. Je m'endors pendant un sermon. Le prédicateur s'arrête-t-il? A l'instant, je me réveille. Si le silence m'a réveillé, j'entendais donc le bruit de la parole. L'âme veillait donc malgré l'assoupissement des organes; et ceux-ci, quoique endormis, faisaient parvenir le bruit du dehors jusqu'à l'âme, qui n'est, on le voit, jamais dépourvue de perception. La légèreté du sommeil serait seulement une condition du souvenir de notre rêve au réveil. Et le sommeil profond, celui où les impressions du dehors sont obscures et presque nulles, donnerait à la vie intérieure plus d'énergie et de fécondité.

D'un autre côté, vouloir, penser, sentir est l'essence de l'âme; et l'action, loin de l'épuiser, augmente sa puissance. Ce qui fatigue l'esprit, c'est l'attention portée sur un même objet; c'est vouloir ou sentir longtemps la même chose. Le changement le repose.

Ces deux points établis, la différence la plus frappante qui sépare le sommeil de la veille, c'est que le sommeil enlève le libre arbitre à l'âme, comme font la passion, l'ivresse, la fièvre, la maladie. Cette différence vient des organes. Seulement, et cette remarque vraie et importante est de M. Lelut, l'esprit dans le sommeil a moins d'activité et de vivacité. Il ne dure pas; il se repose. Cette opinion paraît plus exacte que celle de M. Jouffroy, qui [illegible] à l'âme son activité tout entière dans le sommeil, et que celle des sensualistes, qui la [illegible] à ce moment assoupie et complètement endormie.

Mais quelle que soit la cause du sommeil, fatigue, [illegible], ivresse, l'état de l'âme est le même. "L'âme du fou, dit énergiquement un écrivain, [illegible] sous le poids des organes rebelles. [illegible], mais ne le sent pas." Les hallucinations, les illusions, rares dans l'état de veille, sont fréquentes dans le sommeil. Le rêve, proprement dit, n'est qu'une [illegible] excitée par un mouvement interne [illegible] [illegible] Ceci explique l'incohérence des [illegible] du dormeur. Nous ne [illegible] [illegible] De là le caractère extraordinaire que revêtent, sous [illegible], les plus simples impressions des sens. Le bruit d'un meuble [illegible] [illegible] [illegible]

FEUILLETON.

LA VIEILLE FILLE.
DEUXIEME PARTIE.

I.

C'est un art bien difficile que l'art d'écrire; car je renonce, après de opiniâtres tentatives, à dépeindre l'anxiété, l'agitation, le trouble désordonné de ma nourrice Marceline, pendant que je lui faisais, en cachette, la lecture du manuscrit de mon père; elle poussait des soupirs, jetait de puissantes exclamations, et m'interrompait à tout instant.

"—Là! qu'est-ce que je disais! s'écriait-elle, en se répétant sans se lasser, chaque fois que le récit s'engageait dans une action dramatique. Ah! le monstre! ah! le mauvais sujet! Comme je l'avais deviné... est-il, bon Dieu! possible à... Ah! doux Jésus!... si ce n'était pas écrit on n'y croirait pas!.... Si je n'avais pas vu le mauvais œil de ce Furster, je dirais que votre papa a inventé tout ça......"

Je consacrai deux nuits à faire cette lecture à Marceline, qui n'y voyait plus assez pour satisfaire, elle-même, son ardente curiosité; et, dans l'intervalle de ces deux nuits, je peux dire que l'excellente femme ne vécut pas; elle eut, imprudemment, d'étranges distractions qui étonnèrent et alarmèrent Mlle Olympe de Glatigny, ma tante, laquelle me prit à part, et me demanda, avec son flegme habituel, si ma nourrice ne me paraissait pas prendre le chemin des Petites-Maisons.—"Je lui trouve, me dit-elle, je ne sais quoi de bouleversé dans le visage; ses yeux ont de singuliers clignements; elle prononce, tout haut, des fragments de grandes phrases, soupire comme une âme en peine, et, deux fois en deux heures, elle m'a appelée Madame la baronne, quand je ne suis, grâce au ciel, que demoiselle, et pour toujours."

J'eus soin de prévenir Marceline, qui, connaissant les idées arrêtées de ma tante et craignant d'être éloignée de mon service, ce qui lui serait infailliblement arrivé si l'on s'était défié de la solidité de son cerveau, s'observa de manière à cacher l'horreur dont les aventures du baron Furster avaient pénétré son âme et frappé sa mémoire. Ceci me porte à reconnaître la fragilité du fil de mes humbles destinées. Sans mes trop charitables avis, ma nourrice aurait donné carrière à ses divagations, et ma tante, que la seule approche d'un fou mettait en frayeur puérile, mais invincible, ne l'eût pas gardée vingt-quatre heures dans notre voisinage; donc je ne serais pas vieille fille; car, je crois l'avoir dit quelque part, ce fut Marceline qui, pendant trente années, sema, arrosa et entretint le parterre où seront bientôt cueillies les fleurs virginales destinées à ma tombe!

—Après ça, mariez-vous donc! s'écria la bonne femme en me regardant avec compassion lorsque j'eus terminé la lecture qui nous laissait, elle et moi, frissonnantes; c'est-à-dire, continua-t-elle, que l'ombre de feu Marcelin m'épouvante! et, cependant, le cher homme s'est toujours conduit comme un agneau. Mais, qui peut savoir? reprenait-elle après une pause tragique, cet horrible Furster n'avait-il pas bon visage et méchant cœur?.... Ah! mon enfant, mon enfant, ne vous mariez jamais!

C'était prêcher un converti. J'avais les hommes en haine. Le doux visage, l'angélique vertu, les atroces déceptions et la fin déplorable de Claire Furster me tenaient dans une permanente inquiétude: je m'étais tellement identifiée aux malheurs de cette noble victime de la foi conjugale, que, rêvant d'elle jour et nuit, il me semblait qu'elle revivait en moi. Etudiant le portrait qu'on avait fait mon père, je me m arrêtais devant une glace que pour constater ma frappante ressemblance avec l'infortunée baronne; j'avais mis tant d'ardeur à suivre les phases diverses de cette navrante histoire, qu'il m'avait semblé entendre marcher, parler, prier, rire, soupirer et pleurer son héroïne, et que je m'étudiais à imiter, en tout ce modèle adopté par ma trop vive imagination.

Les enfants aiment à se veiller: leur jeu favori est d'imiter ce qu'ils voient faire aux grandes personnes; les petites filles s'affublent des robes de leur mamans, prennent des airs de dames, grondent de prétendus domestiques, font de longues révérences, tiennent salon, donnent à diner, se produisent et babillent avec toute la grâce de leur âge. Moi je jouais, sans m'en douter, à la baronne Furster, et je voyais un abominable traître dans chacun des hommes qu'une fâcheuse étoile conduisait à Glatigny. Mes amies d'enfance me causaient une secrète horreur; je ne prenais, toutes, pour des Louises de Vignerolles, et j'avais compassion de leurs maris ou de leurs futurs qui devaient, infailliblement, subir la destinée du pauvre commandant Gonthier.

Cette singulière et fantasque disposition d'esprit était fortifiée par ma tante et par Marceline avec un zèle funeste. Ma tante Olympe eût été désespérée de me voir *prendre un grade* sur elle. Telle était l'expression plaisante et favorite du vieux valet de chambre Joseph, qui enrageait tout bas à chaque congé que recevait mes prétendans. Ce digne serviteur de mon père luttait avec l'énergie du désespoir contre les radotages de Marceline et la philosophie prétentieuse de ma tante à l'endroit du célibat.

—Mademoiselle, me disait-il au moins deux fois par semaine (et il est mort de vieillesse quand j'avais trente-deux ans), Marceline vous a, pour sûr, donné un mauvais lait; quant à votre tante, elle ne veut pas que vous avanciez sur elle en grade, car, pour une femme, voyez vous, se marier, c'est avoir de l'avancement. De *mademoiselle* on passe *madame*, et de *madame* on passe *maman*, comme de conscrit caporal, et de caporal sergent..... souvenez-vous de ça! Joseph n'osait pas développer plus avant sa théorie, car Marceline le dominait, et ma tante lui faisait peur; il se bornait à me jeter, furtivement, un conseil que mille autres conseils, servis par divers accidens, m'ont hélas! fait dédaigner à l'époque de mes innocentes conquêtes.

J'avais quitté depuis quelques mois le deuil de mon père, lorsque ma tante eut besoin de faire un voyage à Paris. Obstinément résolue à parler de moi le moins possible dans ces souvenirs que j'offre à la curiosité de mes lecteurs, je vais brûler le présent chapitre, comme on dit en style de postillon, pour arriver plus vite aux historiettes que j'ai pris à tâche de raconter. Toutefois, une courte halte est ici nécessaire pour l'intelligence du corps de l'œuvre.

Mlle Olympe de Glatigny, ma tante, était ce que j'appellerais volontiers une femme sérieuse, si je ne craignais pas de lancer une épigramme à sa mémoire. En effet, c'est une qualité pour l'homme que d'être sérieux, parce qu'au partage des attributions que l'homme s'est fait, dans l'ordre social, il s'est généralement imposé des devoirs dont la responsabilité le condamne à une gravité en quelque sorte permanente; mais la femme, lorsqu'elle n'est pas mère de famille, seul titre qui lui donne à mon sens un brevet d'utilité, la femme, dis-je, commet une usurpation, si elle prend la mâle importance et l'attitude d'un sexe qu'elle doit, non pas imiter, mais charmer et séduire. Les plus vieux poëtes nous l'ont dit, nos amoureux le répètent journellement à nos genoux, c'est écrit tout au long dans le grand livre de la nature: notre mission, ici-bas, est de plaire; aussi le bon Dieu nous a-t-il donné toutes les armes de la victoire; aux unes la beauté piquante, aux autres la beauté superbe, à celles-ci la grâce attrayante, aux plus pauvres de visage, l'esprit qui fait miracle, à presque toutes certaine dose d'honnête malice.... il a donc dit vrai celui qui, le premier, nous appela d'enthousiasme la plus belle moitié du genre humain!

Et comment plaire, bonté du ciel! en déviant du chemin qui nous est tracé, en jetant bas nos armes offensives pour nous couvrir d'un bouclier? Mlle Olympe de Glatigny, ma tante, si elle fut toujours la sèche et sérieuse personne que j'ai connue, a pu remporter de grandes et mémorables victoires. Je la crois sur parole. Mais elle n'a jamais su faire un prisonnier. Ceci ne m'étonne pas, et son célibat l'atteste. Cette estimable demoiselle comptait quarante-huit ans quand j'en avais vingt-deux; elle était de haute taille et très svelte, ce qui ne l'empêchait pas de se serrer outre mesure; son visage n'avait rien de désagréable, quoique son nez par trop bourbonnien lui fit un profil redoutable; sa dignité avait fort grand air, mais elle ne s'en départait jamais, que je sache à toute heure du jour et quoi qu'elle fît, elle paraissait prête à monter dans un carrosse du roi; sa toilette et son discours rivalisaient de sévérité; elle ne riait qu'avec les grands hommes enterrés depuis long-temps, et l'histoire n'est pas toujours un livre gai! Elle avait beaucoup de lecture et un incontestable savoir, deux raisons pour que son commerce fût facile si son esprit avait voulu le trafiquer quelquefois en détail. Cet esprit-là achetait tout en gros et payait tout de même, sans jamais avoir quelque monnaie à rendre.

Elevée par mon père qui était d'une nature opposée à celle de sa sœur, j'avais, moi, d'autres idées, d'autres penchans, que Mlle de Glatigny. J'admirais l'antiquité sans dédaigner les choses de mon temps: la gaîté française me paraissait pétrie d'élégance et de verve; je n'enviais rien aux merveilles de Sparte et de Rome, dont je n'avais fait qu'une étude en raccourci, je l'avoue; j'aimais le monde où je n'avais cependant aventuré que le bout de mon nez; la musique me charmait, et la danse m'enivrait fort; je prenais grand plaisir à la toilette, et je causais chiffons avec entraînement. En somme, j'étais assez femme pour le peu que j'avais vécu, et je me serais senti assez d'étoffe pour être femme au grand complet, si les noires aventures du baron Furster ne m'eussent rapetissé et poltronnée à l'endroit des hommes en général.

Ma tante ne s'était pas montrée à Paris, depuis les premiers jours de la seconde restauration. A cette époque, elle était allée au château, faire sa cour et féliciter ses princes légitimes du bonheur que leur retour promettait à la France. Mais la noble demoiselle avait vieilli dans une petite cour d'Allemagne, pendant la révolution, si bien qu'elle était revenue en France, plus arriérée en politique qu'au jour de son départ pour l'émigration. Aussi, lorsqu'elle rencontra, aux Tuileries, bon nombre de ces hommes illustres que l'Empire avait tirés de l'obscurité et que la sagesse intelligente de Louis XVIII avait su rallier à la royauté, elle désespéra du salut de la monarchie, déclara déjà que la couronne [illegible] [illegible] et courut se confiner dans sa province, d'où elle ne sortit que pour venir à Glatigny [illegible] prendre en [illegible].

Je fus donc bien étonnée lorsque [illegible] tante Olympe m'annonça qu'elle [illegible] jours, pour Paris, et que, [illegible], je serais de ce voyage. Il ne m'était jamais arrivé de questionner pour quoi que ce fût ma tante, et je ne serais bien gardée d'y [illegible] [illegible] qui eût pu compromettre le bonheur que j'attendais de ce déplacement inespéré.

(*La suite prochainement.*) A. DE GONDRECOURT.

[illegible] hier à 5 heures et demie du matin, MARIE PHILOMENE, âgée de 14 mois, enfant de Vital Lapeyrolerie et de défunte Anna Hittes, épouse de Vital Lapeyrolerie. Les amis et connaissances des familles, ainsi que les membres de la respectable Loge du foyer maçonnique No 44, sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles, qui auront lieu à 4 heures après-midi. Le convoi partira de la résidence de Guillaume [illegible], encoignure Loreal et Louisiana Avenue.

Demande.

ON demande une domestique créole. S'adresser au No 102, rue Bourbon. 23 mai—3f

---

Autres guérisons.
Philadelphie, 20 mars 1856.

Mon cher ami—J'avais la dyspepsie depuis plusieurs années et éprouvais, de temps en temps, une faiblesse générale. J'eus par hasard l'occasion de juger de votre remède, les AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND, et ce faisant prendre à ma fille qui était dans un état de faiblesse extrême.—L'effet fut tel, que je résolus d'en faire l'essai moi-même. J'en achetai une bouteille et suivis la prescription. Jamais remède ne m'a fait autant de bien. J'eus, le printemps dernier, une forte diarrhée; en désespoir au bout de mes jours. Les Amers auxquels j'eus encore recours me tardèrent pas à me soulager et à fortifier tout le système. Je les considère, docteur, comme un des remèdes les plus précieux et je les recommanderai aux autres avec le plus grand plaisir.

Votre ami, SAMUEL HUTTON,
No. 5, Jenning's Row, Catherine, au dessus de Third.

Au Dr. C. M. Jackson, 120, Arch street, Phila.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.
16 mai—5 p s—v et c

Le but est atteint.—Le Dr. John M. Good, dont l'opinion a autant de poids que celle d'aucun autre médecin, déclara, il y a quelques années, "qu'il y avait encore beaucoup de progrès à faire dans le traitement des vers." Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le Vermifuge Canadien de Winer ne laisse rien à désirer sous ce rapport. Cette préparation chasse les vers et calme l'irritation qu'ils causent; elle ne peut faire aucun mal et agit promptement.

Souvenez-vous du nom: Vermifuge Canadien de Winer. Rappelez-vous que c'est le seul remède dans lequel on puisse placer la plus entière confiance.

A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co.
16 mai—3f—t. les 2j 21 et 151, rue de Chartres.

Mort aux rats et aux ravets.

La véritable destructeur des rats et des ravets, de Wilson, est garanti la meilleure préparation qu'on ait jamais employée.

A vendre par J. WRIGHT & Co, seuls agents,
16mai—3f t 1 2 j Nos 21 et 151, rue de Chartres

Nous recommandons les célèbres AMERS D'HOSTETTER comme le meilleur des remèdes pour le printemps ou l'été. L'effet en est étonnant sur un système affaibli. Ces Amers doivent leur grande réputation à leur tendance à chasser les humeurs à la surface. Le goût en est agréable; toutes les familles y ont recours, partout où on les connaît.

A vendre par tous les pharmaciens et par J. WRIGHT & Co,
16mai—3f v et c Nos 21 et 151, rue de Chartres

AVIS

Nous sommes autorisés à déclarer que le juge J. BERMUDEZ n'était pas candidat pour la place d'assistant alderman à laquelle il a été choisi, et qu'il n'accepte pas la nomination.

ATTENDU par le brick Antonita, de Barcelone—150 barriques vin rouge très corsé 50 barils do Oporto 300 paniers huile d'olive 15 balles de 15 milliers bouchons potelés 15 do do do pour eau minérale 300 rames de papier à cigarettes 10 grosses cartes espagnoles.
A vendre par PABLO GELPI,
22mai 120, Vieille-Levée

EN magasin—20 livres safran d'Espagne 10 balles de 15 milliers bouchons pour eau minérale 20 barriques vin rouge de Catalogne
A vendre par PABLO GELPI,
22mai 120, Vieille-Levée

Star Insurance Company.
(*Compagnie d'Assurance de l'Etoile*)
Bureau No 22, rue St-Charles.

Capital $200,000

CETTE Compagnie sera prête, le 1er juin prochain, à émettre des polices d'assurance contre les risques de la mer, de l'incendie et des rivières. Il sera remboursé aux assurés dix pour cent sur toutes les primes payées.

PLACIDE FORSTALL, Président.
EMILE DE BUYS, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 22 mai 1857. 23mai—1m

AVIS.

EN attendant une nouvelle décision du Conseil de ville, nous recommençons, à partir d'aujourd'hui, à distribuer le pain aux familles comme par le passé et au même taux.

J. A. GUILLOTTE,
F. CORREJOLLE & CO,
Vve M. BOUNY.
Nlle Orléans, 22 mai 1857. 23—3f

LE Dr RIVET prévient le public de ne payer aucun de ses comptes au nommé Jackson Aubutte. 22 mai—7

DEMANDE.

UN jeune homme parlant l'espagnol trouvera une place en s'adressant au Collége Commercial de Dolbear, rue du Canal, No 106. 23mai—2

A LOUER.

[illegible] la belle maison située au Dépôt du chemin de fer des Opelousas, à Alger. L'établissement est entièrement neuf et a tout ce qui convient à une maison respectable. On la louera à bas prix à un bon locataire. Pour le détail, s'adresser sur les lieux ou au propriétaire. A. MONASTERIO.
21mai—6f No 132, rue de la Vieille Levée

Avis.

ON demande à acheter plusieurs jeunes esclaves depuis l'âge de 10 ans jusqu'à 20 ou 25 ans. Qu'ils soient bien recommandés. S'adresser rue de la Douane no 98, encoignure Bourbon, à
22 mai J. B. DESMET, Courtier

Maison à louer, rue Bourgogne, No 257, entre Ste-Anne et Dumaine—Prix, $35 par mois. S'adresser sur les lieux. 20 mai

Améliorez votre Vue.

LES CELEBRES LUNETTES DE CRISTAL DE ROCHE DU BRESIL, par Semmons & Co.,

Ne peuvent être achetées seulement que de D. Kernaghan & Co.,

Santé Agusta, No 66, rue du Canal, Importateurs de montres, bijoux, quincaillerie, fusils, pistolets, etc.

N. B. Il n'y a de véritables que celles qui sont marquées "Verres améliorés de Semmons & Co."
19mai—6

H. MURRAY. A. CHOPARD.

Donnelly, Bozzina & Co,
Marchands de produits du Nord et de l'Ouest,
Nos 68 et 70, rue Tchoupitoulas,
Près Poydras, Nlle-Orléans.

Pommes de terre, ognons, fèves, beurre, fromage, fruits secs, pois de la Caroline, riz, farine, etc.
15mai

BUREAU DE COLLECTION,
JOHN C. THEARD, collecteur
No 46, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.

NOUS, soussignés, recommandons aux marchands, aux négociants, au public en général, M. JOHN C. THEARD, de cette ville, comme un jeune homme honnête, industrieux et intelligent, pour la collection de comptes, billets et autres documents. M. Théard méritant, à tous égards, la confiance du public.

Robert J Ker,	E Beauty,
C Bonnabel,	A Mitenberger,
Geo Wells,	Bernard Avegno,
Jos M Kennedy,	Dutillet & Co
Jos Solomon,	Wm Percy,
A E Bienvenu,	P E Lavedan,
O Drouet,	F Ortesio de Cortada,
E. Robin	Arthur Bonnier,
Jos Albrecht,	Dr Rivet
V Demorouelle,	H W Palfrey,
H B Merrell & Co	J H Kennedy,
	John Pemberton.

Le Courrier est prié de reproduire cette annonce.
20 mai—6

COMMERCIAL INSTITUTE,
Dirigé par M. E. JEGOU, Bachelier ès-lettres et ès-sciences mathématiques.
Rue Bourgogne 263.

A PARTIR du 1er juin, le siège de cet établissement sera transporté rue Ursulines No 65, dans le vaste local autrefois Orleans College, dirigé par M. Malavergne et depuis occupé par une école publique.

MM. les parents sont respectueusement invités, une fois les réparations et installations terminées, à venir visiter l'institution.
20 mai ED JEGOU.

Papiers peints, nouveautés.
DELCROIX,
Rue de Chartres, 108.

LES derniers arrivages ont porté au complet le grand assortiment de papiers peints tels que pour salons, Chambres à coucher, Salons,—Boudoirs, Salles à manger, Corridors,—Cafés,—Billards.

Depuis les tapisseries les plus communes jusqu'aux plus élégantes et aux plus riches, l'acheteur le plus difficile pourra trouver à satisfaire son goût et les exigences des localités.

Aussi, en grande variété, bordures assorties, ciels de lit, devants de cheminée, &c.

Le tout à des prix très modérés. 20 mai

Demande.

UNE française parlant l'anglais, et voulant s'en retourner en France, désirerait trouver un emploi comme bonne d'enfans ou dame de compagnie avec une famille partant pour France. S'adresser chez E. DUBOS, tailleur, rue Royale, No 130, ou dans la Banque de l'Etat de la Louisiane.
19 mai—6

A louer,

UNE maison confortable, située à Greenville, Baie St Louis, meublée, avec les dépendances nécessaires, wharf, maison à bains, etc. S'adresser à E. J. HART & Co.
19 mai 77 et 79, rue Tchoupitoulas

$50 de récompense.

Parti le 20 avril, en griffe de nom de LEWIS WASHINGTON, âgé de 19 à 20 ans, sans barbe, ayant quelque peu rébarbative, taille de 5 pieds 9 ou 10 pouces, front très élevé, cheveux crépus, répondant lentement quand on lui adresse la parole. Il a été porté et avait des passes ou des papiers de liberté. On donnera cent piastres à quiconque fera condamner la personne qui le recèle. S'adresser au
19 mai—3f No 2, rue Moreau

AVIS
Département du Trésorier.
21 avril, 1857.

AVIS est par les présentes donné au public, que le 1er mai prochain, le Trésorier de la ville commencera à percevoir tous les comptes de taxes de la ville pour l'année 1857, sur les propriétés foncières, les esclaves, le capital et les revenus. [illegible] GUYON, trésorier.

Pommade pour faire pousser les cheveux,
Mme JOURDAN,
30 rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon.

OBLIGÉE de quitter la Nouvelle-Orléans pour cause de santé, désire trouver un acquéreur pour le secret de sa pommade. Le succès que constamment [illegible] et de la chevelure a obtenu donne la certitude que l'acquéreur trouvera dans son exploitation la source d'une bonne affaire. 8 mai—2f

Librairie Paya,
58 rue de Chartres.

[illegible] la vente du Nord: Alex. Dumas—Le Capitaine, roman de cap et d'épée. Dumas fils—La Question d'argent. [illegible] Le Théâtre de Vaudeville. [illegible] Le Cocher de l'Amour. [illegible] de Vervonne—Contes et Historiettes. [illegible] Souvenirs—Scènes et récits des Alpes. [illegible] Le grand Siècle, ou Paris de tirer les cartes. [illegible] Chronique de la règne et du règne de Louis XV. [illegible] de Castille—Portrait des princes de Talleyrand. [illegible] de [illegible] Do Do de Boissevrain. [illegible] Un assortiment complet de fournitures de table en [illegible]
21 mai [illegible]

200 [illegible] barils Whisky [illegible] [illegible]

ATTENTION.

Nous appelons l'attention du public sur la vente qui aura lieu aujourd'hui à l'Arcade de Banks, par des Magasins, par MM. J. A. Beard & Co., encanteurs. Cette vente comprend:

1o—Pour le compte de la succession de J. B. E. Fortin, de cette belle résidence pour famille avec jardin pourvu de plantes exotiques, d'arbres, arbustes, etc., sur la rue Troisième, dans le Quatrième District, si bien connue comme résidence de M. Santini.

2o—Pour le compte de la succession de J. M. E. Sharpe, 479 acres de terre en la paroisse St Charles. La vente commence à midi précis.

Pour plus amples détails et pour les conditions se référer aux avis d'encan publiés dans une autre partie du journal.

Les mêmes encanteurs offriront aussi en vente à la même heure et au même endroit, plusieurs autres propriétés de valeur situées dans le 1er et 4me District et à Jefferson City—Aussi la belle résidence d'été de M. Fraisse, située à la Baie St Louis.

MM. Fatman & Co., vendent aujourd'hui, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St Louis, une jolie résidence d'été située à la Baie St Louis. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente. Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

Marchandises sèches, étrangères et du pays—MM. Vincent & Co vendent, ce matin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 29, rue de la Douane, 170 colis et lots de marchandises de saison. L'attention du commerce de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente. Voir l'annonce.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & Co.

Mai 23—Terrain de valeur propre à bâtir, rue de la Levée, 4me District.—Vente à un long crédit de terrains propres à bâtir, rue Washington.—Terrains propres à bâtir à Jefferson City.

Mai 23—Terres en la paroisse de St Charles, pour le compte de la succession de J. M. E. Sharpe.—Belle résidence pour famille dans le 4me District, pour le compte de la succession de J. B. E. Fortin.—Propriété vague rue Tchoupitoulas et propriété améliorée rue Jersey, le tout pour le compte de la succession de Jacob Musck.—Terrain propre à bâtir à l'angle des rues Live Oak et Ste Marie près le marché de la rue des Magasins—Magasins en briques à 3 étages, rue de la Nouvelle Levée, terrain propre à bâtir, rue Fulton pour réglement de société—Belles résidences rue Rayston—Propriétés de valeur rues Annonciation, Girod et de Marcile, pour liquidation.—Jolie Villa à la Baie St Louis.

Mai 26—Fonds, ustensiles et bail du restaurant et de l'hôtel en ce de Baie, rue St Charles; ainsi qu'un actions du grand chemin de fer de Jackson; le tout pour le compte de la succession de Hami Weir.

Mai 27—Vente par ordre du syndic des créanciers de E. G. Rogers & Co: de propriétés foncières, terres de choix au Texas, banc d'église, etc, actions de Compagnie, etc.—Magasins de choix, rues Carondelet et de Camp; magasin sur la place de Commerce et le local occupé par le Club de la Nlle Orléans, rue St-Charles, pour cause de départ—Emplacement avantageux pour résidence à Jefferson City, près des chemins de fer des Avenues Napoléon et Carrollton.

Mai 28—Domestiques de maison de choix, pour le compte de la succession de A. F. Simpson

Mai 29—City Bonds et Actions de Chemins de fer, etc, etc, pour le compte de la succession de John D Piek.

Mai 30—Propriétés améliorées et vagues, dans le 4me district de la Nouvelle-Orléans et au faubourg Plaisance, ville de Jefferson, et esclave, pour le compte de la succession de Jacob Moble.

Délicieuse propriété sur la Grande Isle, ci-devant résidence du gén. De Buys.—Propriété très convenable pour un abattoir ou une vacherie, rue Sixième, 4me district—Maisons en briques, rue St Thomas.—Grande résidence et magasin, rue Julia, près la Nouvelle Bassin.—Propriétés améliorées et vagues dans le 4me district et à Jefferson City.—Belle résidence rue Derbigny, 2me district.—5 terrains à l'angle des rues Esplanade et Martin, près du Nouveau Bassin.—Résidence en bois à deux étages rue Laurel.

Juin 4—Deux fenêtres rues St Charles Front, Julia et Tchoupitoulas, succession de Samuel J Peters, vente par licitation.

Juin 6—Propriété rue de la Nouvelle Levée, entre Celeste et St James, vente par autorité de justice—Propriétés foncières faubourg Camp, Lower, Plan, Foucher et de Marche; Emission et actions des Compagnies des chemins de fer Jackson et des Opelousas, le tout pour un partage.—Terres sucrières de valeur dans la paroisse St Bernard, pour un règlement d'intérêt.

Juin 16—Terrain de valeur propre à bâtir, sur le Turo Walk, pour le compte de la succession de Jas. Wright.

Juin 16—Propriété améliorée aux faubourgs Lafayette et Livaudais, pour le compte de la succession de Caroline Blanc & Geo. Beauvent, son défunt mari. Juin 20—Propriétés améliorées et vagues dans le 4me district et Jefferson City et esclave pour le compte de la succession de John D. Fink—Propriété désirable rue Celeste et deux terrains derrière la dite propriété et faisant face à la rue St James pour le compte de la succession de Rebs Gray.

Voir aux annonces.

MAGNETISME ET SOMNAMBULISME.

MLLE ALEXANDRINE, de retour en cette ville, a l'honneur d'annoncer à son ancienne clientèle et à ses amis, qu'elle vient d'ouvrir un salon au No 280 rue St-Pierre, entre Marais et Villeré, où, par le moyen de sa lucidité, elle pourra être consultée sur tout ce qui a trait au Magnétisme et au Somnambulisme.

Ayant donné des preuves de sa grande aptitude, dans le sommeil, à reconnaître toutes les maladies, à découvrir les causes, et à trouver les remèdes pour les combattre, elle espère que ceux qui souffrent voudront bien s'adresser à elle pour recouvrer leur santé.

Mlle Alexandrine a aussi une aptitude particulière à découvrir les objets volés ou égarés. Beaucoup de personnes qui l'ont consultée ont été émerveillées sous ce rapport et de sa science pour dire la bonne aventure. Consultations à toute heure du jour.
20 mai—1m 2p

AUX DAMES.
CHANGEMENT DE MAGASIN.

Magasin de mercerie très connu, de feu Mme Taber.

MLLE TH. DETER, qui a succédé à Mme G. Taber, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'elle a transporté son magasin du No 40 rue de Chartres, au No 136, RUE DU CANAL, où elle aura constamment un assortiment complet de tous les articles pour les travaux d'aiguille et de broderies. 12 mai—6m

Collège Commercial de Dolbear.
No 106, rue du Canal.

Le français, l'espagnol, l'allemand, l'anglais, l'arithmétique, la géographie, l'arpentage, la navigation, l'écriture, la phonographie, la tenue des livres, etc, sont enseignés par des professeurs des plus compétents.

Il y a un appartement et un professeur pour chaque branche. De nouvelles classes seront ouvertes cette semaine. RUFUS DOLBEAR,
16mai No 106, rue du Canal

CHAMPAGNE
DELBECK & DE BERGHES.

MONSIEUR F. CASSENAVE nous ayant transmis l'agence à la Nlle-Orléans de l'excellent vin de Champagne de la maison Delbeck & De Berghes de Reims, nous annonçons au public et particulièrement aux connaisseurs et aux négociants de vins, que nous avons de ce vin en magasin, lequel se trouve sous le rapport de la [illegible] [illegible]
A vendre par FAURÈS & NORMAN,
11mai [illegible] 35 et 36 rue Royale.

Hotel de la Passe Christian,
(*Ancien Hôtel de Montgomery*.)

Cet hôtel pourra recevoir les touristes dans la première semaine de juin. Le soussigné fait comprendre au public [illegible] et prendre [illegible] [illegible] rien pour satisfaire les pensionnaires. JOHN McDONNALL, propriétaire.
[illegible]

A VENDRE, avec facilité pour le paiement, une grande et belle maison de construction récente, située encoignure Camp et Julia. S'adresser à E. H. GENTILLON, Négociant, encoignure Girod et Baronne.

GRAND DEBALLAGE!
Reçu par
Lion & Pinnard,
66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville.

Un assortiment Considérable de marchandises d'été.

Mercerie—Garnitures, effilé, ceintures, rubans, boutons, grelots, galons.

Ombrelles—Marquises de toutes sortes et à tous les prix.

Eventails—Eventails nacre, ivoire, os, bois santal, verges, cachemire.

Eventails—Lamé or toutes formes, chinois, japonais et indiens.

Parapluies—De toutes grandeurs et de toutes qualités ordinaires et s'ouvrant seul.

Cannes de toutes sortes, arrivées et neuves; jones, rotins, baleines.

Appareils à eau de Seltz de Briet.

Aussi les poudres gazeuses fraîches.

Bijouterie deuil—Jais, bracelets, croix, colliers, broches, boucles, épinglettes.

Parfumeries françaises de la Société Hygiénique, Lubin, Violet, Pinaud.

Cravates, Cols, Cols, noirs, fantaisie et blancs. Bonneterie, chaussettes, bas, caleçons, gilets de peau de toutes sortes.

Chemises pour dames, très jolies, article brodé, nouveauté.

Chemises pour messieurs et enfants tout toile, coton devant toile et tout coton, blanc et couleur.

Armes de salon dites Monte Cristo.

Carabines à balles et à plomb, Poignards.

Articles de Pêche, Articles de voyage.

Vente à des prix très réduits.

LION & PINNARD,
15mai 66 et 68, rue Royale.

ALCOOL—300 barils alcool de Kellogg à Poste de Cincinnati, en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN,
13 mai—6 55, Vieille Levée

ATTENDU par le navire Pas de Barcelone—60½ pipes vin rouge de Catalogne très corsé; 30 barils vin de Porto.
A vendre par LANATA FRERES,
15 mai 9 et 11, rue Jefferson

PRODUITS d'Italie—10 caisses [illegible] de Portugal; 30 de [illegible] de Naples; 10 [illegible] de [illegible]; 15 caisses gomme arabique de 1re choix, 5 caisses pistaches; 2600 carreaux pour le carrelage.
A vendre par LANATA FRERES,
[illegible] 9 et 11 rue Jefferson

VERMICELLI—100 caisses vermicelle frais d'Italie, reçu par la voie de New-York; 300 [illegible] de do. huile pure de; 100 de [illegible] Gaëte de Naples.
A vendre par LANATA FRERES
[illegible] 9 et 11 rue Jefferson

CONFITURES de la Havane.—Les soussignés reçoivent en ce moment un assortiment de confitures de la Havane, en boucaux et boîtes de toute grandeurs.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
15 mai encoignure Royale et Conti

PRODUITS d'Espagne.—150 demi pipes vin de Catalogne manqué [illegible]
[illegible] quarts do [illegible]
15 do do O'Porto do [illegible]
10 do [illegible]
10 balles de 15 milliers bouchons poinçon
10 do 15 do do régulière
50 paniers huile d'olive.

Arrivés, par le brick Antonita de Barcelone à vendre par J VIOSCA Jn,
[illegible] 28, rue Conti

POMMES DE TERRE—300 barils pommes de terre nouvelles, en magasin;
Oignons—200 barils oignons nouveaux, en magasin;
Fèves—300 barils fèves du nord, en magasin;
Pois de la Caroline—500 barils pois [illegible];
Farine—350 barils farine supérieure de St-Louis, de l'Ohio et de Illinois, en magasin.
Pois du Canada—300 barils pois du Nord, en magasin.
Riz—[illegible] riz de la Caroline.
Pois rouges—Quelques barils, en magasin et à vendre par DONNELLY, BOZZINA & Co,
15 mai 68 et 70 rue Tchoupitoulas

FARINE—500 barils farine extra de choix, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
[illegible] 79, rue Tchoupitoulas

BACON—[illegible] boucaux d'épaules à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
[illegible]

HUILE de graines—300 barils huile de graines, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
[illegible]

ALCOOL—200 barils, Boyle & Co, 60° pour pompe à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
[illegible] 79 rue Tchoupitoulas

BOUGIES de [illegible]—1000 caisses, [illegible] Procter & Gamble et Comstock [illegible] [illegible] JOSEPH LANDIS & Co,
[illegible] rue Tchoupitoulas

WHISKY—[illegible] barils, Boyle Rose, 250 barils whisky rectifié de [illegible] barils vieux Monongahela à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
[illegible] rue Tchoupitoulas

G[illegible]—[illegible] boîtes de [illegible] à vendre par J VIOSCA Jr,
[illegible] 28 rue Conti

Barbarismes, solécismes, entre.

L'ANGLAIS!

Cette langue riche, énergique, à grands et beaux caractères, la plus simple et la plus monosyllabique du monde—

Si mal parlée, si mal écrite par ceux-là mêmes qui croient la bien parler,

qui savent tout

excepté ce qu'ils devraient savoir

la véritable différence entre,

"*Shall et will*—"*may can et must*—*might* et *could*—*should*—*would*—

la différence entre

"Do et make—learn quit—robber thief—way road—bring, fetch—mote, dumb—on, upon, lay, lie—sure certain—remember, recollect—middle, midst—go back, return—also, too—warm, hot, etc, etc....

et une immense quantité

d'erreurs grossières commises journellement, telles que:

"*Mary is the most beautiful of her sisters—The father is the tallest of his children—Have either of you a knife? Did you arrive safely? You and me will be scolded. He can write as well as me. She is a remarkable pretty girl—You need not to run so fast. He only reads English and not French. Who has got some money? etc. etc.*

les trois-quarts des mots les plus simples mal prononcés—

tels que: "*year, pretty, appear*, iron, *woman, colonel, apron, biscuit, draught, half penny, diamond, sacrifice, suffice, island, yacht, issue, circuit, diamond, board, etc. etc. etc.*

dont la vraie prononciation n'est connue que d'un très-petit nombre.

L'ESPAGNOL,

riche, sonore, doux, flexible, sonore et brillant, que ces le monde peut acquérir en très peu de temps.

LE FRANCAIS,

Cette langue de la haute société, des sciences, de la politique et de la discussion

Parlée de tant de manières;

Qui, le français à la Shakespeare,
Qui, au sud à la Schiller,
Qui, au idiome de rue, de café, de taverne, de coulisse,

tous prétendent à la fois être

méningés et parfaits,

qui f ni feminens les mots:

"*éclair, emplâtre, épisode, omnibus, etc....*

qui font masculins

"*atmosphère, anagramme, ébène, énigme, losange, offre, hart, orthographe, etc.*

qui ignorent le pluriel de

"naval, annal, brutal, idéal, impartial, trivial, martial, etc...

qui ignorent le féminin et le diminutif de renard, ours, agneau, pigeon, aigle, serpent, coq, roi, etc...

qui ignorent le genre de

"amour, délice, couple, automne, gens, orgue, foudre, etc...

qui ignorent pourquoi

sont masculins dans une acception et féminins dans une autre, les mots suivants:

"espace, exemple, forêt, guide, hymne, œuvre, office, parallèle, pendule, période, satyre, sentinelle, trompette, etc. etc...

Qui ignorent le nombre dans les mots composés, tels que:

"Chef-d'œuvre, coq à l'âne, coup de pied, garde-manger, grand'mère, voie-au-vent, porte crayon,

Qui viennent à tort

En entendant ou lisant:

"Un mien jardin, un tien ami, une sienne robe, aucuns discent, aucuns pensent, on n'est pas des jurés, on est jeunes, les bateaux ont passe chacun à son tour, etc...

et qui commettent les erreurs suivantes:

"Donne moi le—reproche-nous les—envoyez-moi le—qu'en vit, qu'en aut etc...

Qui se croient le droit de dire,

Vous maudites, vous dedites, vous contredites, vous médites—

En ajoutant les locutions vicieuses:

"Je bus du bon vin cette année, je dépensai de l'argent cette semaine, je déjeunai aujourd'hui de bonne heure.

Et en employant hardiment,

Qu'il est mal présent, qu'il est mal après manger un dinde, qu'il s'est en allé parce qu'il a laissé la clef après la porte, qu'il ne se rappelle pas du cousin du mois, qu'il est 2 heures et quart, qu'il va manger un petit peu et être sur le panorama, où demandant excuse.

En conjuguant naturellement

les verbes "acquérir, mouvoir, bouillir, cueillir, faillir, absoudre, asseoir, échoir, etc...

Sans être embarrassé

De trouver la différence entre

Au reste, de reste—au moins, du moins—Car, parce que—en campagne, à la campagne—avant, devant—formes, pieux—pendant que, tandis que—avant de, avant que de—pire, pis—je m'en vais vous dire, je vais vous dire.

et tant d'autres dissonnances grammaticales, phrases équivoques, amphibologiques et locutions.

Constamment dans la bouche du peuple et même des personnes instruites.

Dont on ne défera facilement

En suivant pendant quelques semaines les cours théoriques et pratiques de

Prof. BRETTE,
13 .... rue St-Charles 13

où les langues étrangères

s'apprennent de la même manière que l'on a appris la sienne propre—

Par une pratique bien soutenue.

De même que nous marchons sans connaître les lois du mouvement.

De même que nous voyons sans connaître les principes de l'optique.

De même que les langues se sont formées avant les grammaires.

De même la pratique doit toujours marcher avant la théorie.

Sans quoi dégoût et pas de succès.

Cours des trois langues

Pour les dames, les messieurs et les enfants pas au-dessous de 12 ans. 1 mai

Université de la Louisiane.
COLLÈGE—ÉCOLE DE COMMERCE ET COURS PRIMAIRE.

LE collège est, quant à ce qui concerne les études littéraires et scientifiques, sous le contrôle de la Faculté, qui est composée de la manière suivante:

C. W. SEARS, gradué de West Point, professeur de mathématiques et doyen.

LOUIS DUFAU, professeur de philosophie et d'histoire.

W. H. PECK, professeur de littérature anglaise et d'élocution.

GEORGE GESSNER, professeur de grec, de latin et d'allemand.

J. GENTIL, professeur de français et d'espagnol.

Les professeurs du collège font également les classes de l'école de commerce et du cours primaire.

L'administration, la discipline et la direction de l'établissement sont confiées à M. Louis Dufau, ancien président du collège de la Louisiane.

On reçoit des pensionnaires qui demeurent dans les bâtiments de l'Université et qui n'en peuvent jamais sortir sans une autorisation spéciale.

Les externes doivent être présents à huit heures du matin et ne se retirent chez leurs parents qu'aux heures du soir.

Les classes continuent sans interruption pendant toute l'année—avantage sérieux pour les familles qui ne quittent pas la ville pendant l'été.

Les nouveaux arrangements qui ont été faits avec le conseil des administrateurs de l'Université assureront à cet établissement une stabilité qui doit engager les parents à ne plus envoyer au dehors leurs enfants pour y recevoir une éducation qu'on peut si bien leur donner ici.

S'adresser pour le prix de la pension, de la demi-pension et de l'externat, ainsi que pour tout autre renseignement, au siège de l'institution, rue Commune, encoignure Baronne, et à M.
15 mai LOUIS DUFAU.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
16 mai 1857.

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.

AFIN que les installations soient convenablement faites dans les maisons, cette compagnie a choisi des hommes auxquels elle donne des appareils de gaz suivants:

Gonichon & Loeffler, 142, rue de Chartres,
Wm Sommer, 97, rue Baronne,
A. J. Dubrkoop, 124 rue du Cirque,
H. Gould, 214, rue St Charles,
J. B. Monié, 26, rue Toulouse,
Wm Junger, 42, rue du Cirque,

Qui seuls sont autorisés à placer des installations dans les maisons où le gaz est sujet à l'inspection de cette compagnie.

On est prévenu qu'il ne sera pas fourni de gaz aux personnes qui feraient poser ou réparer des appareils par d'autres maisons que celles ci-dessus désignées.

Toutes modifications ou réparations doivent être faites, après que notice en sera été donnée à la Compagnie, et qu'elles auront été soumises à une inspection.

Par ordre de la direction,
W. S. CAMPBELL,
15 mai—1m Surintendant

Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.
Bureau, No 50, rue Royale.

Capital en argent $250,000

CETTE Compagnie est maintenant prête à assurer aux taux ordinaires, contre les dangers de la mer et des rivières, contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie. Elle remboursera dix pour cent, comptant, sur toutes les primes de ceux qui feront assurer.

Toutes les pertes seront réglées promptement et équitablement.
LOUIS BARNETT, secrétaire.
HENRY PEYCHAUD, président.
L. H. PLACE, vice-président.

DIRECTEURS;
MM. HENRY PEYCHAUD,
L. H. PLACE,
P. MALOCHEE,
S. PLAMAN,
JAMES A. LUSK,
A. LAFOURNE,
W. H. VREDENBURGH,
GEORGE HEATON,
THEODORE LANAUX.
Nouvelle Orléans, 30 avril 1857.

Marchandises sèches de fantaisie pour dames.
LIQUIDATION D'UN GRAND STOCK.

Quatre-vingt mille piastres d'étoffes riches pour robes, à vendre à un grand sacrifice.

D. P. SCANLAN & Co, Nos 12 et 14, rue de Chartres, offrent dès ce jour, la totalité de leur grand assortiment de riches organdis, jaconas, barèges, soieries d'été, crêpes de Paris, grenadines, broderies, dentelles, châles et mantelets en vraie dentelle, modes; et, de fait, toutes leurs marchandises riches et nouvelles au coût d'importation.

Plusieurs caisses d'organdis riches à raies satinées et imprimées, bon teint, se vendront à 15 cts la yarde. [illegible]

A. DE LAMARTINE
Cours familier de Littérature.
Ver. Hébert & Cie.
149 rue de Chartres,
AGENTS DIRECTS.

Extrait d'une lettre de M. de Lamartine:

"M. de *Lamartine* autorise Messieurs *Ver Hébert & Cie*, Libraires à la Nouvelle-Orléans (Etats Unis) à faire publier dans les journaux de la ville et de la campagne qu'ils sont ses seuls AGENTS pour son cours de *littérature*."

Signé A. DE LAMARTINE.

AVIS

Les souscripteurs inscrits qui n'ont pu être encore servis, recevront sous peu de jours la première année et tout ce qui a paru de la deuxième.

Nous engageons fortement les personnes qui désirent s'abonner à cette magnifique publication à nous donner leurs noms sans retard afin d'être servis promptement.

VOR. HEBERT & Co, Agents,
16mai 149 rue de Chartres.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES,
A bon marché.

Théodore Danziger,
Encoignure Robertson et Orléans, et No. 97, rue du Cirque.

AYANT acheté de forts lots de mousselines, jaconas, toiles, soieries noires, &c., à l'encan, il les offrira, Lundi 11 du courant, à très peu au-dessus du prix coûtant.

500 pièces de toile fine d'Irlande, valant dix piastres, à vendre à $4 la pièce.

500 mantelets soie dentelle, de $3 à $5 pièce.

Mouchoirs batiste $1, brodés à $4 valant de $6 à $10.

Corsets français de $1 50 à $2 pièce.

Calicots américains imprimés, bon teint, à 10 cents la yarde.

Linge élégant d'été, pantalons et habits, à $5 le vêtement.

Il sera fait un escompte libéral aux marchands de la campagne qui achèteront au comptant.
11mai THEODORE DANZIGER.

Entrepôt de tapis,
No 19, RUE DE CHARTRES.

NOUS avons en magasin un grand assortiment de TAPIS, tels que Médaillons, tapis de velours, Wilton. Tapis de Bruxelles, 3 plis, etc.

NATTES—600 rouleaux nattes blanches, à carreaux et de fantaisie, 4/4, 5/4 et 6/4.

TOILES CIREES, de 24 pieds et de toutes dimensions pour corridors, chambres, etc.

Egalement—Couvertures de tables et de pianos, abat-jour, etc. Le tout est offert aux plus bas prix du marché.
27avril—a A. BROUSSEAU & Co.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société en commandite sous la raison ULGER LAUVE, pour les affaires dans cette ville, par acte passé aujourd'hui pardevant Théodore Guyol, notaire public.

ULGER LAUVE,
Associé pour les affaires en général.
M. J. BUJAC,
Associé en commandite.
Nlle-Orléans, 4 mai 1857.

M. P. M. NICE est chargé de ma procuration générale, par acte passé aujourd'hui pardevant Théodore Guyol, notaire public. ULGER LAUVE.
Nlle-Orléans, 4 mai 1857.

ULGER LAUVE,
Courtier de billets, d'actions et de change.
[illegible] No 38 rue Carondelet, bureau du fond

Maison avec jardin à louer, No 123, rue St-Louis. S'adresser à A. STURZENEGGER & ETERNOD,
22av 37, rue de Chartres, au premier

Moitié de maison à louer.

A louer, pour en prendre possession immédiate, la moitié de la maison no 241 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine. S'adresser sur les lieux 11 mai

HOTEL BELLOUARD
à la Baie St-Louis.

Cet hôtel si avantageusement connu depuis nombre d'années, est maintenant sous la direction de Mme A. Bellouard. Rien n'a été épargné pour en rendre le séjour agréable aux touristes. La cuisine est confiée à un chef habile, de sorte que la table ne laissera jamais rien à désirer. Mme Bellouard passera l'été à l'hôtel et s'y rendra comme par le passé utile aux pensionnaires. 30av—30

ACCOUCHEUSE.

MME FENARI, accoucheuse reçue par la Faculté de Médecine de Paris, a l'honneur d'informer qu'elle vient de transférer son domicile rue des Remparts No 184, encoignure Orléans. 6mai—1m

PENDANT mon absence de cette ville M. Jos. CHARDON est chargé de ma procuration.
11 mai P. MALLARD

Voiture à vendre.

Une bonne VOITURE DE FAMILLE, à vendre, à très bas prix, au No 81, rue de la Commune, au premier.
8 mai—3f

A vendre.

20 beaux et gros mulets domptés, à vendre par DAVID ADAMS, Empire Stables, encoignure Jackson et Tchoupitoulas, 4me district, N. O.
[illegible]—16

4me Justice de Paix.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'ayant été élu Juge de la 4me Justice de Paix de la paroisse d'Orléans, il est maintenant entré en fonction commissionné et qualifié. Le siège de sa cour est établi au même local que celui de son prédécesseur, l'Hon. F. Calongne, No 10 Batture Pontalba, rue St Pierre. GUY DUPLANTIER,
6 mai—1m Juge de Paix

BANQUE D'AMERIQUE.

AVIS est par le présent donné que le fonds capital de cette Banque a été fixé à $500,000 pour entrer en opération, et qu'il sera subséquemment porté à UN MILLION.

Des livres sont actuellement ouverts, sous la surveillance des commissaires nommés plus bas, au bureau de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest, encoignure Levee et St-Pierre, ainsi que dans les études de M. Edward Barnett et Edward G. Gottschalk, notaires publics en cette ville, rue Royale, Nos 77 et 67; ces livres, ainsi qu'il est dit plus haut, sont ouverts pour recevoir de nouvelles souscriptions. Ils resteront ouverts jusqu'au 21 juillet prochain, à moins que le capital de un million ne soit souscrit avant cette époque.

JOHN HUGHES,
J. VIOSCA,
4 mai—au lancé GEORGE AUSTIS Jr.

Reçu par les navires Nurenberg et Baden, du Havre.

Un magnifique assortiment
D'ARTICLES DE PRINTEMPS.

EVENTAILS FANTAISIE en papier et en toile, façon plumes et autres.

GANTS ET MITAINES en filet uni et brodé.

FRANGES, galons et garnitures en coton blanc.

RUBANS unis et façonnés.

MOUCHOIRS, broderies, dentelles.

CHEMISES, cravates, cols, etc.

Et tout un grande variété d'articles de fantaisie.

F. RIMAILHO & CO,
30, rue de Chartres entre Bienville et Conti.
[illegible]

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'ici sous la raison A. POINCY & Co, est dissoute aujourd'hui, d'un commun accord. L'un ou l'autre des associés en réglera les affaires.
A. POINCY,
JH. LOMBARD.
Nouvelle Orléans, 1er mai 1857.

LE soussigné continuera le même genre d'affaires que l'ancienne société, sous la raison A. Poincy.
A. POINCY.
Nouvelle Orléans, 1er mai 1857. 1 mai—6

QUININE—[illegible] onces, à vendre par boîte, par E J HART & Co,
[illegible] 77 et 79, Tchoupitoulas

SUCRE raffiné—[illegible] de Stafford, à vendre par E J HART & Co,
[illegible] 77 et 79, Tchoupitoulas

COGNAC CHAMPAGNE—[illegible] en bon état, à vendre par E J HART & Co,
[illegible] 77 et 79, Tchoupitoulas

TABAC à priser de Lorillard, de Goodwin, de Garrett, de Macoubs et d'Esnoul, à vendre par E J HART & Co,
21 mai 77 et 79 rue Tchoupitoulas

BOUGIES—[illegible] caisses, à vendre par E J HART & Co,
[illegible] 77 et 79 rue Tchoupitoulas

AMANDES—50 balles amandes à coque molle.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
[illegible] 27, rue St-Louis

MADERE—50 barils [illegible] en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
[illegible] 27 rue St-Louis

ECHELLES—De 12 à 45 pieds de long, pour peintres et maçons, à vendre par ALFRED KEARNY,
[illegible] rue des Magasins

BROUETTES de Goshen—[illegible] à vendre par JOSEPH H. MAGEE & Co,
[illegible] rue des Magasins

CORDAGES—[illegible] à vendre par ALFRED KEARNY,
[illegible] rue des Magasins

VANILLE—Une boîte vanille à vendre par HUGUENIN & Co,

LOTERIES DE SWAN & Co.
TIRAGE TOUS LES SAMEDIS.
Gros Lot,
$50,000!
Prix du billet, $10 seulement.

Classe 24—*Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Géorgie, le [illegible] mai 1857.*

Le succès qu'ont obtenu les séries de nombres simples, et la grande demande de billets, ont engagé les Directeurs, S. SWAN & Co, à faire un tirage tous les samedis pendant toute l'année.

Les loteries suivantes seront tirées dans le mois d'avril 1857:

Classe 25—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 9 MAI 1857.

Classe 26—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 16 MAI 1857.

Classe 27—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 23 MAI 1857.

Classe 28—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 30 MAI 1857.

[illegible]

Toute mille deux cent quatrevingt-dix lots!

Plus d'un lot à chaque dix billets
30,000 billets!
MAGNIFIQUE PLAN!
Pour être tirée
Tous les Samedis, dans le mois de Mai

1 Lot de	$50,000	sont	50,000
1 do	20,000		20,000
1 do	10,000		10,000
1 do	10,000		10,000
1 do	5,000		5,000
1 do	5,000		5,000
1 do	4,000		4,000
1 do	3,000		3,000
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
1 do	1,500		1,500
1 do	1,500		1,500
1 do	1,000		1,000
1 do	1,000		1,000
1 do	1,000		1,000
1 do	1,000		1,000
1 do	1,000		1,000
100 do	100		10,000
100 do	60		6,000

APPROXIMATIONS.

4 Lots de $225, approx.	de $50,000 sont		$900
4 do 100	do 20,000		400
4 do 80	do 10,000		[illegible]
12 do 50	do 5,000		[illegible]
24 do 40	do 2,500		[illegible]
20 do 25	do 1,000		[illegible]
3,000 do 20	doit		[illegible]

3,290 lots s'élevant à .... $[illegible]

Billets entiers, $10.—Moitié, $5.— Quart, $2 50. Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE

Les numéros 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur les morceaux de papier, sont enroulés de petits tubes en forbines et mis dans une roue.

Les premiers 316 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, un de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, montrés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 10 premiers lots, seront droit aux 72 lots d'approximation, d'après le plan.

Les 3000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $50,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $50,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20, si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est-à-dire le risque:

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers $80
do do de 10 demi billets 40
do do de 10 quarts de billet 20
do do de 10 huitièmes de billet 10

En demandant des billets ou des certificats d'un paquet renvoyé l'argent, et les billets seront expédiés par le premier malle.

Les acquéreurs peuvent avoir des billets finissant par le chiffre qu'ils désigneront.

La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Les acheteurs sont priés de signer lisiblement leurs adresses, et le nom de leur bureau de poste, le comté et l'Etat qu'ils habitent.

Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein, sans déduction.

Tous les lots de $1,000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres lots sont payés au bout de trente jours, comme d'habitude.

Toutes les lettres sont strictement confidentielles.

On pourra adresser les demandes de billets ou certificats à SAMUEL SWAN, boîte 3, bureau de poste, Nlle-Orléans, à

S. SWAN & Co, Atlanta, Gie.
ou à S. SWAN, Montgomery, Ala.
25 avril, et camp.

Habillements d'été
DANS L'IMMENSE MAGASIN
DE
ALFRED MUNROE & CO,
No 36, rue des Magasins,

ON trouve le stock le plus complet de BEAUX VETEMENTS DU DERNIER GENRE qui aient jamais été offerts au public.

Il est impossible d'énumérer les différents articles, mais on voici les PRINCIPAUX:

Habits de printemps et d'été.

REDINGOTES ET SACS—de drap simple.
" " cachemir de fantaisie croisé,
" " cachemire de fantaisie,
" " drap Napoléon de fantaisie,
" " de Bruxelles et alpaca noir,
" " drap d'été,
" " de bombazine et barbour,
" " de coutil de fantaisie à [illegible]
" " de coutil français à raies,
" " de piqué à jaune et couleurs de mode.

Pantalons de printemps et d'été.

PANTALONS—de satin simple noir,
" de [illegible] de fantaisie,
" [illegible] croisé,
" cachemire simple et tweed,
" de drap Napoléon de fantaisie,
" drap d'été noir, français, super,
" coutil de [illegible] et de fantaisie,
" coutil français à raies,
" piqué en couleur de mode.

Gilets de dessus de printemps et d'été

GILETS DE DESSOUS—piqué blanc, super, droits et croisés,
" [illegible] simple, droits et croisés,
" cachemire et tweed simple, do,
" coutil à raies, do do,
" de bombazine noir et couleur, do do

Linge de peau, pour le printemps et l'été.

CHEMISES—toile et mousseline, garanties, tous genres,
" de peau, gaze et mérinos, un magnifique assortiment,
" de peau, gaze et soie, un magnifique assortiment,
" de peau, fil de Lisle, un magnifique assortiment,

CALEÇONS—fil de Lisle, toile et mousseline.

MOUCHOIRS—toile et soie, bretelles, gants, chaussettes.

CRAVATES et toutes nouveautés et soie.

MALLES—valises, sacs de voyage, parapluies.

VETEMENTS et articles en caoutchouc, tous genres de la meilleure qualité.

VETEMENTS D'ENFANTS TOUS GENRES.

Le tout forme le meilleur assortiment de bons et beaux vêtements et de linge de peau que bon ayons jamais offert à notre clientèle.

Venez examiner et juger par vous mêmes, AU MAGASIN A PRIX FIXES de

ALFRED MUNROE & Co,
No 36, rue des Magasins,
[illegible] encoignure Nord Est de la rue Gravier

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Ver. HÉBERT & Cie.
149 .... *Rue de Chartres* 149

REÇU par le navire Baden, une facture importante d'ouvrages reliés pour bibliothèque et des meilleurs auteurs français.

Nous engageons les amateurs de bons livres à faire une visite à la Librairie de Ver. HÉBERT & Cie.

Avis aux abonnés des diverses publications françaises:

Les numéros du mois d'avril sont arrivés par le Prometheus.

Ainsi que: Plusieurs nouveautés littéraires.
15 mai

Histoire du Consulat et de l'Empire,
PAR A. THIERS.
Librairie Française de
Ver HEBERT & Cie,
149, rue de Chartres.

NOUS avons l'honneur d'annoncer aux souscripteurs à l'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE que le steamer Prometheus nous a apporté le 15me volume de cet ouvrage et qu'il est prêt à leur être délivré. 15mai

Filtres et Réfrigérants,
POTS A GLACE, &c.

LE FILTRE DE FOSTER, qui de l'eau la plus boueuse, donne en un jour 10 à 60 gallons de l'eau la plus pure. Ce précieux article devrait se trouver dans toutes les maisons, tous les hôtels et bateaux à vapeur. C'est un fait qu'aucun tous ceux qui en ont fait usage [illegible] court essai.

Réfrigérants—Un grand nombre de variétés. Pots à glace—en plaqué, Britannia, etc.

Boîtes en Zinc, couvercle adhérent—toutes grandeurs.

A vendre par HENDERSON & GAINES,
Marchands d'articles de ménage
20 avril—1m 99, rue du Canal

Le Monde Illustré,
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Prix de l'abonnement: $7, frais de poste compris. On s'abonne chez G. COPPENS & Co, Agents.
16 mai—15f 34, rue de Chartres

Tamarins.

200 BARILLETS de TAMARINS, en conserve, venant d'être reçus de la Martinique par le brick Brousseville.

A vendre, à des conditions libérales, par J. B. PIGNIOLO, No 59, rue Front, entre les rues Crossman et Douane
5 mai—15

TARIF
Ou droits de Douane payables sur les marchandises et les objets qui seront importés aux Etats-Unis d'Amérique à partir du 1er juillet 1857.

Conformément à l'acte du Congrès approuvé le 3 mars 1857; contenant également toutes les Circulaires et tous les décrets récents du Département du Trésor.

Relativement au COMMERCE et au REVENU. Tables des poids, des mesures, des monnaies étrangères, etc.

Publiés au cours des Etats-Unis, par E. D. OGDEN, commis aux entrées.

Douane du port de New York.
A vendre par P. DURKI & Co,
16 mai 57, rue de Chartres

DEMANDE.

ON demande une dame de comptoir parlant bien l'anglais et le français, pour être employée dans un magasin. On exige de bonnes recommandations. S'adresser à N. ROY & Co,
21 avril—[illegible] 61 rue de Chartres

DEMANDE—On désire trouver une dame ou demoiselle, parlant anglais, pour s'occuper de la vente et de confection, dans un magasin d'articles de fantaisie.

On demande aussi, une apprentie. S'adresser au No 102, rue Royale 30av 3a—

JOHN CULBERTSON,
AVOCAT ET CONSEILLER,
No 52, Passage de la Bourse St Louis,
Ajoute—1 an Entre les rues Conti et Bienville

SEINES, EPERVIERS ET TREMAILLES

A VENDRE en gros et en détail aux plus BAS PRIX de la place, un très grand assortiment de SEINES, EPERVIERS et TREMAILLES en fil très fort de chanvre et coton. Aussi, mailles ordinaires, petites et très petites, pour chevrettes, dans toutes les dimensions, avec chaînes vendues de bonne heure. Le soussigné voulant se retirer des affaires, REDUIRA SES PRIX.
P. LEVERRIER, rue de Chartres 67,
27 janv entre Bienville et Conti

MAQUEREAUX—50 barils maquereaux No 3 de rivage, en débarquement du navire Wm Sprague et à vendre par GALLOSO & PASCAL,
1mai nos 37 & 39 Vieille Levee

CAFE—160 sacs [illegible] à vendre par GALLOSO & PASCAL,
1mai 37 & 39 Vieille Levee